

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

**Commission permanente du 16 mai 2022**

**Délibération n° CP-2022-1376**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour l'organisation de la 15ème édition des Journées de l'Économie (Jéco) du 15 au 17 novembre 2022 à Lyon

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

**Rapporteur** : Madame Hélène Dromain

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 63

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 29 avril 2022

Secrétaire élu(e) : Monsieur Richard Marion

**Présents** : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, Mme Benahmed, M. Ben Itah, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Camus, M. Charmot, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, M. Kabalo, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet.

**Absents excusés** : M. Vincent (pouvoir à M. Grivel), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Picard (pouvoir à M. Debû), Mme Geoffroy (pouvoir à M. Benzeghiba).

**Commission permanente du 16 mai 2022****Délibération n° CP-2022-1376**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour l'organisation de la 15ème édition des Journées de l'Économie (Jéco) du 15 au 17 novembre 2022 à Lyon

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

La Commission permanente,

Vu le rapport du 27 avril 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

**I - Contexte**

La FPUL est née en 2012 de la fusion de la Fondation scientifique de Lyon et du sud-est et de la Fondation Rhône-Alpes futur. La création de la FPUL résulte d'une volonté commune du monde économique, de l'Université de Lyon et des acteurs publics.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation a pour objectif d'appuyer l'ambition de l'Université de Lyon de faire partie des 10 plus grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche en Europe. Elle favorise le rayonnement international de l'université, contribue à son excellence et renforce les liens qu'elle tisse avec le territoire.

La FPUL intervient sur 3 champs d'action :

- l'organisation de grands événements sur la région lyonnaise, financés par les collectivités et les entreprises dont les Jéco,
- la valorisation des avancées du territoire en matière de connaissance scientifique, de recherche et d'innovation, en relation avec les besoins économiques et sociétaux locaux, nationaux et internationaux,
- l'hébergement de fondations abritées dont elle assure la gestion administrative et juridique ainsi que l'accompagnement opérationnel.

Celle-ci sollicite le soutien de la Métropole de Lyon pour l'organisation à Lyon des Jéco.

Organisées à Lyon depuis 2008, sous l'impulsion de Pascal Le Merrer, enseignant à l'École normale supérieure (ENS) de Lyon, les Jéco sont, à ce jour, uniques en France.

Événement national annuel grand public, l'objectif est de présenter aux citoyens une pédagogie de l'économie pour une meilleure compréhension des enjeux et des mécanismes économiques et sociaux contemporains. Il s'agit d'un événement gratuit, accessible sur inscription.

Les Jéco offrent une occasion d'ouvrir la réflexion économique à un large public en conciliant la présentation pédagogique des analyses et les débats entre économistes, chefs d'entreprise, journalistes, acteurs sociaux et responsables politiques.

## II - Objectifs

La Métropole est l'un des principaux partenaires de l'événement. Son soutien a pour objectif d'accompagner les Jéco afin qu'elles se positionnent comme l'événement national grand public de référence sur les sciences économiques.

Les Jéco sont l'occasion pour la Métropole d'accroître la visibilité nationale du territoire comme lieu de débat économique et de valoriser son dynamisme économique et ses ressources universitaires.

La couverture médiatique de l'événement est une opportunité pour valoriser le territoire grâce à la présence, durant 3 jours, de personnalités nationales et internationales.

Au regard de l'intérêt que représente cet événement, de son rayonnement et de son ampleur grandissante en termes de public touché et de visibilité, la Métropole souhaite renouveler son soutien à l'organisation de cette manifestation.

## III - Compte-rendu de l'édition 2021 et bilan

Par délibération du Conseil n° 2021-0572 du 21 juin 2021, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FPUL pour la tenue, à Lyon, de la 14<sup>ème</sup> édition des Jéco du 3 au 5 novembre 2021.

Dans un contexte international marqué par la crise sanitaire, l'information économique aux citoyens est essentielle pour les aider à appréhender les grandes mutations économiques et sociales du monde. Autour du thème Faire des utopies une opportunité, le programme 2021 a permis d'aborder les solutions de sorties de crise qui sont porteuses de transformations majeures au niveau politique, économique ou social. Des sujets tels que la résilience de nos sociétés, le dialogue social, la transformation de l'industrie, le coût du logement dans les grandes villes ou encore la participation citoyenne, ont pu être traités. Cette 14<sup>ème</sup> édition a accueilli des économistes de renommée mondiale comme messieurs Philippe Aghion, Gilbert Cette et Daniel Cohen. De prestigieux représentants du monde économique ont répondu présents : mesdames Agnès Benassy-Quéré, Laurence Boone, messieurs Patrick Artus, Laurent Berger, François Villeroy de Galhau, etc.

Après une édition 2020 intégralement en digital, les Jéco 2021 se sont adaptées au contexte sanitaire en proposant un format hybride avec des conférences en présentiel et en digital. Ce dernier format permet de toucher davantage le public des salariés en entreprise qui peuvent suivre le programme sur internet sans se déplacer. L'événement a ainsi réuni plus de 250 intervenants autour de 60 conférences (41 en présentiel et 19 exclusivement en ligne). Plus de 50 000 participants (en cumulé) ont assisté à l'événement avec 10 000 participants physiques et 40 000 en ligne.

Les Jéco ont continué à accroître leur présence sur Internet et les réseaux sociaux, engagée depuis déjà quelques années. En 2021, les Jéco ont développé sur internet une bibliothèque virtuelle de l'économie pour faciliter l'accès aux analyses et informations économiques ([www.touteconomie.org](http://www.touteconomie.org)). Le site internet de l'événement a reçu 120 824 visites en 2021 dont 22 000 la semaine de la manifestation. Par ailleurs, le nombre d'abonnés Twitter au compte Jéco s'élève aujourd'hui à 2 814 abonnés (+ 10% par rapport à 2020), la chaîne YouTube compte 3 870 abonnés (+ 30% d'augmentation annuelle) et le profil LinkedIn rassemble plus de 1 400 abonnés (soit une augmentation de 107 % par rapport à 2020).

L'expertise de la Métropole a été valorisée avec l'intervention d'élus et de techniciens sur des sujets à forts enjeux comme la reprise économique pour les entreprises, le logement ou encore l'alimentation durable. La mise à disposition de la Cité internationale de la gastronomie par la Métropole a permis de proposer un lieu de rencontre central aux intervenants et partenaires et d'organiser des ateliers thématiques avec un public d'experts autour de thèmes comme l'écosystème économique local, les politiques culturelles, la stratégie alimentaire métropolitaine, etc.

L'objectif de démocratisation de l'économie est atteint avec environ 95 % des personnes interrogées qui estiment que les conférences sont accessibles à tous et 90 % qui déclarent que les Jéco les aident à comprendre les sujets économiques d'actualité.

La couverture médiatique des Jéco 2021 est particulièrement satisfaisante avec plus de 184 retombées dont 103 au niveau national dans plus de 80 médias (10 reportages télévisés, 28 articles dans la presse écrite et 144 sur internet).

Lancés en 2018, les Jéco étudiants proposent de favoriser les échanges entre étudiants en économie et chercheurs avec un intérêt partagé autour de sujets qui mobilisent les économistes aujourd'hui. A l'occasion de cette 14<sup>ème</sup> édition, les Jéco ont accueilli une délégation d'une centaine d'étudiants de France et de Belgique qui ont pu échanger avec des professionnels sur leurs parcours.

#### IV - Programme de l'édition 2022 et plan de financement prévisionnel

La 15<sup>ème</sup> édition des Jéco se tiendra à Lyon du 15 au 17 novembre 2022 et accueillera, cette année encore, de prestigieux intervenants du monde économique et politique.

L'édition 2022 proposera une soixantaine de conférences en présentiel avec plus de 250 intervenants. Une partie du programme sera de nouveau accessible en digital pour toucher un panel plus large de citoyens, avec plus de 40 conférences enregistrées et retransmises en direct.

L'organisation des conférences est validée par un comité scientifique réunissant les principaux économistes académiques et journalistes économiques au niveau national. Ce comité est présidé par monsieur Roger Guesnerie du Collège de France.

Les Jéco sont placées sous le haut patronage de l'Assemblée nationale et soutenues par le ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Aujourd'hui, les Jéco ont atteint une taille adaptée aux ambitions de l'événement avec environ 50 000 participants (en cumulé). Reprenant le format des éditions précédentes, les Jéco poursuivront leur ambition de participer à une meilleure compréhension de l'économie par le grand public et de renforcer la visibilité nationale de la Métropole en matière économique. Il s'agira, notamment, de confirmer leur réussite en termes de nombre de participants et de retombées médiatiques au niveau local et international.

Des actions seront engagées afin d'apporter des améliorations à l'événement et développer :

- la participation des entreprises et des acteurs économiques locaux,
- l'internationalisation des intervenants en proposant la traduction de certaines conférences,
- les partenariats avec les facultés d'économie et les grandes écoles françaises et étrangères pour valoriser les ressources universitaires en sciences économiques de l'agglomération lyonnaise,
- la poursuite de l'accueil de délégations d'étudiants francophones,
- le recrutement de nouveaux partenaires privés et publics afin de sécuriser le développement de l'événement.

Par ailleurs, les Jéco s'engagent à faire de cette 15<sup>ème</sup> édition un événement à impact positif pour le territoire. Il s'agit d'organiser un événement qui s'inscrit dans une démarche de responsabilité sociétale (ancrage territorial, inclusion, achats responsables, etc.) et qui limite son impact écologique (prévention des déchets, maîtrise de l'impact carbone, optimisation des ressources, etc.).

Budget prévisionnel 2022 :

Dépenses	Budget (montant en €)	Recettes	Budget (montant en €)
communication	50 000	Métropole	52 600
logistique	55 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes	36 000
prise en charge des intervenants	40 000	Caisse des dépôts et consignations (CDC)	40 000
frais de personnel	220 000	Banque de France	30 000
frais de fonctionnement	10 000	Caisse d'épargne Rhône-Alpes (CERA)	60 000
frais de gestion	25 000	APICIL	40 000
		Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)	16 400
		Lyon Parc Auto (LPA)	10 000
		LP Promotion	10 000

Dépenses	Budget (montant en €)	Recettes	Budget (montant en €)
		Algoé	10 000
		Banque populaire BRED	35 000
		Banque populaire	60 000
<b>Total</b>	<b>400 000</b>	<b>Total</b>	<b>400 000</b>

Le budget global pour l'organisation de la manifestation en 2022 s'élève à 400 000 €. Il est donc proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FPUL, dans le cadre de l'organisation de l'édition 2022 des Jéco à Lyon (montant équivalent à la subvention accordée en 2021) ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 52 600 € au profit de la FPUL, pour la préparation et l'organisation de la 15<sup>ème</sup> édition des Jéco du 15 au 17 novembre 2022 à Lyon,

b) - la convention à passer entre la Métropole et la FPUL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 52 600 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2022 - chapitre 65 - opération n° 0P02O5802.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220516-282794-DE-1-1 Date de télétransmission : 17 mai 2022 Date de réception préfecture : 17 mai 2022
---